

dossier de presse



■ Hôtellerie ■ plein air

Le camping a changé!

FHPALR • BP 21 • 30220 Aigues-Mortes • Tél. 04 66 35 99 99 • Fax 04 66 35 99 90
E-mail : contact@campinglanguedocroussillon.com • Site internet : www.campinglanguedocroussillon.com

Contact presse : Patricia **POUDOU**, Directrice.

L'Hôtellerie de Plein Air

Quelles réalités aujourd'hui

Sommaire

1 - LE CAMPING A CHANGE !	2
2 – L'OFFRE EN FRANCE.....	3
A – L'EVOLUTION DE L'OFFRE*	3
B – LA SUPERFICIE	3
C – LA REPARTITION ENTRE LES DIFFERENTS MODES DE GESTION*	4
D – LE LOCATIF*	4
E – LES EQUIPEMENTS DE LOISIRS*	4
3 – PRESERVER L'ENVIRONNEMENT*	5
A – DES CAMPINGS MIEUX INTEGRES DANS LEUR PAYSAGE	5
B – DES MATERIELS MIEUX RECYCLES	6
C – DES INITIATIVES EN PARTENARIAT AVEC LES ELUS LOCAUX	6
4 – L'HOTELLERIE DE PLEIN-AIR EN LANGUEDOC-ROUSSILLON	7
A – CAPACITE D'ACCUEIL 2009*	7
B – FREQUENTATION 2008 EN LANGUEDOC-ROUSSILLON*	7
C – SUPERFICIE	8
D – EXEMPLES DE TARIFS PRATIQUES EN REGION	8
5 - REPRESENTATION DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	9
A – LA FEDERATION NATIONALE DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR	9
B – LA FEDERATION DE L'HOTELLERIE DE PLEIN AIR LANGUEDOC-ROUSSILLON	10
C – HISTORIQUE DE LA FHPALR	11

1 - Le camping a changé !

Il y a trente ans, il suffisait d'ouvrir un terrain situé sur un lieu touristique équipé sommairement d'un bureau d'accueil et de quelques sanitaires, pour accueillir rapidement de nombreux campeurs.

A cette époque les vacanciers étaient, pour la plupart, munis d'un hébergement de type tente ou caravane et la notion de « vacances accessibles au plus grand nombre » suffisait à elle seule.

Puis la sur-fréquentation en haute saison et le sous-équipement ont détérioré l'image du camping. **Depuis une vingtaine d'années les propriétaires ont beaucoup investi** et leurs terrains de camping sont remarquablement bien équipés.

Aujourd'hui, le camping-caravaning est devenu « **l'Hôtellerie de Plein Air** ». Un changement important qui traduit les immenses capacités d'adaptation dont ont fait preuve les professionnels en anticipant les besoins des clientèles.

A la mer, à la montagne, à la campagne ou même en ville, sous tente, en caravane, camping-car, résidence mobile ou chalet, le camping propose désormais une **offre diversifiée et de grande qualité** qui lui permet de répondre à toutes les demandes et à tous les budgets. Il devient ainsi le **premier hébergement commercialisé en France**.

La diversité des sites en France permet aux campeurs de choisir parmi **8 625 établissements** (la France est n° 1 en Europe en matière d'offre et de clientèle accueillie en Hôtellerie de Plein Air, n° 2 au monde après les USA) pour des vacances « farniente » ou actives, **dont 775 en Languedoc-Roussillon**, classés de 1 à 4 étoiles, Aires naturelles de camping et Parcs résidentiels de loisirs (hors campings à la ferme et mini-campings).

Tout en évoluant vers des formes d'hébergements plus confortables, l'Hôtellerie de Plein Air a su défendre un positionnement spécifique : des **localisations souvent imbattables préservant l'environnement et l'intégration paysagère** avec davantage de place, sans constructions à étages et de nombreux espaces réservés aux loisirs.

Les adeptes du camping choisissent ce type d'hébergement par goût du plein air, pour la convivialité ainsi que pour l'éventail des prestations qui leur sont proposées (piscines, tennis, mini-golf, canoë, gymnastique, spectacles, animations, mini-clubs,...). Ces prestations sont appelées à s'enrichir et à se diversifier continuellement car l'avenir de l'Hôtellerie de Plein Air passe, entre autres, par le développement de nouveaux produits touristiques.

Depuis une petite dizaine d'années l'accent est mis sur **la reconnaissance qualitative de l'offre** avec la mise en place de **labels qualité** et la **création de chaînes de camping**. Le label national Camping Qualité (1011 établissements en 2009), labels environnementaux comme La Clef verte (230 campings), chaînes de campings à thèmes (Les pieds dans l'eau, Sites & Paysages de France, Les Castels, etc.), haut de gamme (Sunélia, Yelloh! Village), etc.

2 – L'offre en France

a – L'évolution de l'offre*

*Source L'OT n°284 – Avril 2009.

☑ **934 654 emplacements** (1 à 4 étoiles, Aires naturelles de camping et PRL).

☑ **8 625 établissements** classés de 1 à 4 étoiles, Aires naturelles de camping et PRL.

Depuis l'année 1994, on constate chaque année une légère **baisse du nombre de terrains** avec parallèlement **une hausse progressive du nombre d'emplacements**. Avec 9 321 terrains en 1994, l'hexagone a perdu 696 terrains de campings en 15 ans.

Cette baisse s'effectue au profit d'une **évolution qualitative de l'offre** : moins d'établissements de 1 et 2 étoiles et toujours plus de 3 et 4 étoiles.

Evolution de 1999 à 2009 :

Le nombre d'établissements	Le nombre d'emplacements
1* est passé de 1 615 à 1 401 = ↘ 214	1* est passé de 91 423 à 77 762 = ↘ 13 661
2* est passé de 4 290 à 3 742 = ↘ 548	2* est passé de 370 686 à 322 318 = ↘ 48 368
3* est passé de 2 145 à 2 470 = ↗ 325	3* est passé de 299 619 à 335 619 = ↗ 36 000
4* est passé de 679 à 779 = ↗ 100	4* est passé de 155 745 à 183 677 = ↗ 27 932

L'amélioration qualitative s'observe à travers l'évolution des équipements des terrains en terme **d'hébergement locatif** (voir § [d – Le locatif](#)) et **d'équipements de loisirs** (voir § [e – Les équipements de loisirs](#)).

Autres données HPA 2009

2,25 étoiles par camping en moyenne

Nombre moyen d'emplacements par camping : 108

Nombre moyen d'emplacements par catégorie d'établissement :

1* = 56 2* = 86 3* = 136 4* = 236

b – La superficie

*Source L'OT n°284 – Avril 2009.

La **superficie totale** des campings en France est de 20 846 hectares en 2009 avec une superficie moyenne de 2,42 ha par camping.

Superficie moyenne des terrains par catégorie :

1* = 1,3 ha 2* = 1,8 ha 3* = 3 ha 4* = 5,5 ha

c – La répartition entre les différents modes de gestion*

*Source L'OT n°284 – Avril 2009.

En 2009, 63,7 % des établissements sont gérés par des entreprises commerciales privées et 27,8 % par des collectivités locales les 8,5 % restants appartenant à des associations. Ce phénomène amorcé il y a vingt cinq ans n'a pas cessé de s'accroître : le rapport était de 54 % pour les gestions privées et 38 % pour les collectivités.

☑ Les collectivités territoriales ont de plus en plus tendance à confier la gestion de leurs établissements à des gestionnaires privés. Cela représentait 5,7 % des établissements publics en 2007 contre 11,4 % en 2009.

d – Le locatif*

*Source L'OT n°284 – Avril 2009.

Au niveau national, les **résidences-mobiles** toujours en **progression occupent 6 % des emplacements** de camping et les Habitations Légères de Loisirs (HLL) sont en léger ralentissement en 2009 avec 2,16 %.

☑ Il est difficile d'estimer le parc locatif réel. Les chiffres fournis par les constructeurs sont supérieurs à ceux indiqués par les gestionnaires de camping. En effet, on estime à environ 220 000 les résidences-mobiles qui ont été achetées directement par des particuliers et installées dans des campings. Ce parc là n'entre donc pas dans les investissements locatifs des propriétaires de campings.

e – Les équipements de loisirs*

*Source L'OT n°284 – Avril 2009.

3053 restaurants

35,4 % des campings ont un restaurant en 2009 comme en 2008. Ce sont en majorité les 4* à 74,7 % qui sont équipés. **Le Languedoc-Roussillon est la 3^e région de France avec 50,3 % de restaurants dans ses campings** après la Corse (68,3 %) et la région PACA (51,8 %).

1116 mini-golfs

La baisse amorcée depuis plusieurs années s'est inversée en 2009 = + 70 mini-golfs.

369 centres équestres

Et/ou animations autour du cheval.

3344 piscines

Le Languedoc-Roussillon est la 3^e région de France en nombre de piscines 52 % des campings sont équipés, après Pays-de-la-Loire 55 % et Aquitaine 54 %.

☑ Le nombre de piscines couvertes ne cesse de progresser avec 394 en 2009 (324 en 2007).

2042 terrains de tennis

23,7 % des campings en France sont équipés (baisse régulière depuis 2006). **Le Languedoc-Roussillon est dans la moyenne nationale avec 24% de campings équipés.**

Divers

+ 54 bars (3469 campings équipés)
- 73 épiceries (3644 campings équipés)
- 45 discothèques (383 campings équipés)
en 2009 par rapport à 2008

3 – Préserver l'environnement*

*Extrait dossier de presse réalisé par le cabinet Communication et Institutions à Paris pour la FNHPA – Janvier 2007.

Pleinement consciente que son développement ne pourra se faire qu'en harmonie avec un environnement préservé, l'hôtellerie de plein air s'attache à améliorer à la fois l'esthétique des hébergements locatifs et leur intégration paysagère.

Au sein des exploitations, la tendance est à la proximité et l'harmonie avec la nature. Des investissements importants permettent de réelles avancées, comme la création d'îlots d'emplacements sans voitures, l'espacement des résidences mobiles et d'habitations légères de loisirs entre elles au-delà des exigences normatives, ou le développement de la végétation pour intégrer les habitats locatifs dans le paysage, quelle que soit la saison (haies structurantes, plantes grimpantes, taillis, arbres et arbustes, ...).

En 2006, cette préoccupation environnementale a été fortement relayée par la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air (FNHPA), en partenariat avec les pouvoirs publics et des associations d'élus.

a – Des campings mieux intégrés dans leur paysage

Principale innovation : la publication d'une Charte nationale pour la qualité paysagère des campings en janvier 2007.

La charte paysagère est une liste d'engagements pris en 2006 par les exploitants de campings aménagés classés, sous l'égide de la FNHPA, en vue de mieux intégrer la dimension paysagère et environnementale du camping.

Elle est organisée autour d'un certain nombre d'objectifs :

- ✚ intégrer l'établissement à son site naturel et culturel,
- ✚ minimiser l'impact des équipements durs et des aménagements,
- ✚ promouvoir un agencement raisonné des emplacements,
- ✚ garantir la légèreté et la souplesse des installations et des matériels,
- ✚ adopter une gestion éco-responsable.

Chacun de ces objectifs est décliné en préconisations concrètes.

Ces engagements portent sur la création de tout nouvel établissement mais également sur la mise à niveau progressive des terrains existants. Le **Guide de préconisations paysagères** illustre les principes de la Charte par des propositions et suggestions concrètes pour les professionnels de l'hôtellerie de plein air.

Avec ces deux documents, les exploitants disposent d'un guide pratique pour améliorer leurs pratiques ainsi qu'une base de dialogue avec les élus de leur commune.

b – Des matériels mieux recyclés

En mai 2006, une **Convention nationale organisant une filière de recyclage des résidences mobiles** a été signée par l'ensemble des professionnels du secteur de l'hôtellerie de plein air.

L'objectif est de s'apprêter à renouveler des matériels dans des quantités et à un rythme de plus en plus important au fil des années à venir. D'une centaine de résidences mobiles en 2007, cette Convention prévoit la déconstruction et le recyclage de 1000 résidences mobiles en 2009, 10000 en 2015 et 20000 en 2020.

c – Des initiatives en partenariat avec les élus locaux

La "Charte paysagère" et la "Convention recyclage" sont deux initiatives qui ont été suivies et encouragées par les associations d'élus locaux. Un partenariat d'échanges et de dialogue qui s'est traduit par la signature d'un protocole d'accord, le 9 juin dernier à Royan, avec trois associations d'élus locaux.

Intitulé "Concilier environnement et développement touristique local", ce texte encourage une pratique équilibrée et durable du camping. Il a été signé avec les présidents de trois associations de maires : M. Yvon Bonnot, président de l'Association Nationale des élus du littoral, M. Didier Borotra, président de l'Association Nationale des Maires des Stations Classées et des Communes Touristiques et M. Gilbert Blanc-Tailleur, président de l'Association Nationale des Maires des Stations de Montagne.

Placée sous l'égide de M. Léon Bertrand, ministre délégué au tourisme, cette démarche associe, aux côtés des exploitants de terrains et des consommateurs, toute la filière de l'hôtellerie de plein air. Elle s'appuie notamment sur les outils existants ; la Charte d'insertion paysagère et la Convention visant à organiser une filière de recyclage des résidences mobiles hors d'usage.

Au-delà de ces objectifs concrets, dont la réalisation sera évaluée avec l'ensemble des signataires au minimum tous les deux ans, l'accord de Royan encourage les initiatives innovantes (éco-conception des matériels, hébergements adaptés aux particularismes régionaux, ...) et exprime la nécessité d'un plus grand dialogue, au niveau local, pour la résolution d'éventuels problèmes d'aménagement.

4 – L'hôtellerie de plein-air en Languedoc-Roussillon

Plus d'infos sur notre plaquette "Les chiffres du camping" ci-jointe ou à télécharger sur : www.campinglanguedocroussillon.com ⇨ point presse

a – Capacité d'accueil 2009*

*Source L'OT n°284 – Avril 2009.

Le Languedoc-Roussillon est la **1^{ère} région de France en nombre d'emplacements** (115 696) et la **3^{ème} région de France en nombre de terrains de camping** (775) après Rhône-Alpes (890) et la Bretagne (803).

Le Languedoc-Roussillon est la première région de France concernant le taux d'équipement en résidences-mobiles. Celles-ci occupent 14,6 % des emplacements commercialisés contre 2,9 % pour les HLL.

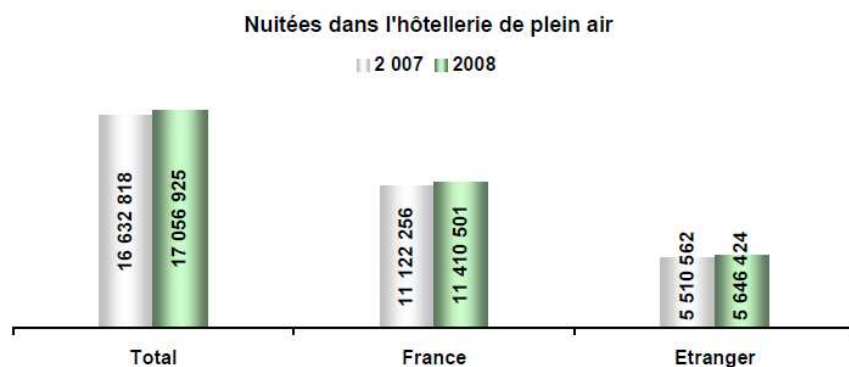
b – Fréquentation 2008 en Languedoc-Roussillon*

*source Observatoire Régional du Tourisme Languedoc-Roussillon

L'hôtellerie de Plein Air ce sont **17 millions de nuitées en 2008** (soit + 2,6 % par rapport à 2007).

La **clientèle française représente 67% des nuitées totales** et le nombre de nuitées françaises a progressé de + 2,6 % par rapport à 2007. Les nuitées françaises ont augmenté uniquement dans les établissements haut de gamme.

Les nuitées de la **clientèle étrangère représentent 33% des nuitées totales**, elles ont progressé de + 2,5 % entre 2007 et 2008.



- 75 % des nuitées réalisées dans les établissements 3* et 4*.**
- 73% des nuitées réalisées sur le littoral.**
- Durée moyenne de séjour des français : 7,08 nuitées** (7.05 nuitées en 2007)
- Durée moyenne de séjour des étrangers : 7,55 nuitées** (7.4 nuitées en 2007)
- Progression d'1 point du taux d'occupation 40,5%** contre 39,6% en 2007

+ d'infos sur le site : http://www.sunfrance.com/acces_professionnels/observatoire

c – Superficie

*Source L'OT n°284 – Avril 2009.

Les campings du Languedoc-Roussillon représentent une superficie de **2 271 ha** qui sont de véritables espaces naturels protégés non bâtis.

d – Exemples de tarifs pratiqués en région

Enquête FHPA LR sur les tarifs (mise à jour 03/2009)

Moyennes de prix forfaitaires en **emplacement standard** (électricité comprise) **par jour** suivant la catégorie :

	Arrière-pays		Littoral	
	2 personnes	4 personnes	2 personnes	4 personnes
1 étoile	14 €	21 €	26 €	37 €
2 étoiles	17 €	25 €	30 €	39 €
3 étoiles	22 €	32 €	32 €	45 €
4 étoiles	32 €	46 €	40 €	54 €

	Arrière-pays		Littoral	
	2 personnes	4 personnes	2 personnes	4 personnes
1 étoile	13 €	20 €	16 €	23 €
2 étoiles	14 €	21 €	17 €	24 €
3 étoiles	17 €	25 €	18 €	26 €
4 étoiles	19 €	28 €	19 €	28 €

Moyennes de prix forfaitaires **par semaine en location** par catégorie suivant le type d'hébergement :

	Arrière-pays		Littoral	
	HLL* 6 personnes	RM* 6 personnes	HLL* 6 personnes	RM* 6 personnes
1 étoile	499 €	501 €	765 €	698 €
2 étoiles	608 €	537 €	797 €	722 €
3 étoiles	638 €	613 €	839 €	811 €
4 étoiles	821 €	832 €	965 €	939 €

*HLL : habitation légère de loisirs – RM : Résidence-mobile

	Arrière-pays		Littoral	
	HLL* 6 personnes	RM* 6 personnes	HLL* 6 personnes	RM* 6 personnes
1 étoile	276 €	303 €	241 €	277 €
2 étoiles	284 €	336 €	253 €	287 €
3 étoiles	326 €	355 €	268 €	296 €
4 étoiles	410 €	394 €	296 €	331 €

*HLL : habitation légère de loisirs – RM : Résidence-mobile

5 - Représentation de l'Hôtellerie de Plein Air

a – La Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air

Adresse

105 rue Lafayette

75010 Paris

☎ 01 48 78 13 77

📠 01 42 85 41 39

Internet : www.fnhpa-france.com

E-mail : fnhpa@club-internet.fr

Président

Guylhem FERAUD

Couverture nationale

19 régions représentées

63 départements représentés

Composition

Aires naturelles de camping

Campings de tourisme et loisirs 1, 2, 3 et 4 étoiles

Parcs Résidentiels de Loisirs

Missions

Représenter le secteur auprès des pouvoirs publics et des organismes touristiques.

Défendre les professionnels du secteur dans leurs litiges.

Développer la profession dans son ensemble avec notamment l'organisation du Congrès National.

Informier et **former** les gestionnaires de campings.

Représentation

- ▶ Conseil National du Tourisme
 - ▶ Observatoire National du Tourisme
 - ▶ Commission Nationale de Classement des Campings
 - ▶ Commission des Comptes du Tourisme
 - ▶ Agence Nationale des Chèques Vacances
 - ▶ Conseil Supérieur de la Météorologie Nationale
 - ▶ INFATH (organisme de formation)
 - ▶ Agence Française de l'Ingénierie Touristique
 - ▶ Fédération Européenne de l'Hôtellerie de Plein Air
-

b – La Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon

Secrétariat

BP 21 - 30220 AIGUES-MORTES
☎ 04 66 35 99 99 📠 04 66 35 99 90
Site internet : www.campinglanguedocroussillon.com
E-mail : contact@campinglanguedocroussillon.com

Président

Jean-Marc BARDOU
Camping LA NOUVELLE FLORIDE - 34340 MARSEILLAN

Vice-Président régional délégué

Bernard SAUVAIRE
Camping LA PETITE CAMARGUE - 30220 AIGUES-MORTES

Vice-Présidents départementaux

Pour l'Aude : **Marc TRINQUELLE**
Camping LE BOUT DU MONDE - 11400 VERDUN EN LAURAGEAIS

Pour le Gard : **Bernard SAUVAIRE**
Camping LA PETITE CAMARGUE - 30220 AIGUES-MORTES

Pour l'Hérault : **Jean PIOCH**
Camping PLEINE MER - 34450 VIAS

Pour la Lozère : **Jean-Paul GELY**
Camping LE CAPELAN - 48150 MEYRUEIS

Pour les Pyrénées-Orientales : **Jean-François BEY**
Camping LES GALETS - 66700 ARGELES SUR MER

Secrétaire Général

Laurent MARCOUX
Camping L'ETOILE D'OR - 66701 ARGELES SUR MER

Trésorier

Frédéric JULLIAND
Camping DE L'ESPIQUETTE - 30240 LE GRAU DU ROI

Couverture

Régionale : 5 départements, soit 448 campings adhérents.

Missions

- ▶ **Représenter** le secteur auprès des pouvoirs publics et des organismes touristiques.
 - ▶ **Défendre** les professionnels du secteur dans leurs litiges.
 - ▶ **Développer** la profession dans son ensemble avec notamment l'organisation annuelle à Montpellier du SETT (Salon des Équipements et Techniques du Tourisme) et du Congrès des Professionnels du Tourisme et du Plein Air.
-

Représentation auprès de :

- ▶ Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air
 - ▶ MEDEF
 - ▶ Commission Régionale et Départementale d'Action Touristique
 - ▶ Comité Régional du Tourisme
 - ▶ Comités Départementaux du Tourisme
 - ▶ Comité Départemental de la Consommation
 - ▶ CRIT LR
-

c – Historique de la FHPALR

1950

Lorsque les premiers terrains de campings s'installent, il n'existe pratiquement aucune réglementation, au point qu'aux environs de 1950, le préfet de l'Hérault publie un petit opuscule qui groupe quelques textes imprécis.

1954

Un arrêté préfectoral crée un Comité Départemental des Colonies de Vacances et du Camping dans l'Hérault.

1958

M. de Brunélis et M. Bessil créent « l'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings Aménagés de l'Hérault ». Cette association compte 20 adhérents.

1960

Les confrères du Gard rejoignent l'Association qui devient « l'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings aménagés de l'Hérault et du Gard ».

1965

Les propriétaires des Pyrénées-Orientales se regroupent en Syndicat des Campings-Caravanings du Roussillon.

1970

L'Association des Propriétaires et Gestionnaires de Campings de l'Hérault et du Gard se transforme en Syndicat afin d'adhérer à la Fédération Nationale de l'Hôtellerie de Plein Air.

1977

Création d'un syndicat Départemental de l'Hôtellerie de Plein Air en Lozère.

1979

Création du Syndicat du Camping-Caravaning de l'Aude.

1985

Le syndicat de l'Hôtellerie de Plein Air de la Lozère rejoint la Fédération Languedocienne de l'Hôtellerie de Plein Air et devient la Fédération Languedoc-Lozère de l'Hôtellerie de Plein Air.

1986

L'Aude rejoint la Fédération Languedoc-Lozère.

1988

La Fédération prend une envergure régionale avec l'adhésion des Pyrénées-Orientales, et devient la Fédération de l'Hôtellerie de Plein Air Languedoc-Roussillon, faisant d'elle l'unique organisme professionnel de cette région. Elle regroupe actuellement 448 campings.